

## MODULE 4 SEXUALITE ET PREVENTION

### 4.1 PREVENIR LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES (IST)

➤ Définir les IST :

IST : Infections Sexuellement Transmissibles				
IST	Exemples	Symptômes	Traitement	Complications (sans traitement)
<b>D'origine bactérienne</b>	Syphilis Blennorragie Chlamydie	Brûlures en urinant Pertes anormales Boutons ou petites lésions au niveau des organes génitaux	Antibiotiques	Stérilité Atteinte des organes profonds.
<b>D'origine Virale</b>	Papillomavirus Herpès génital	Verrues Petites lésions génitales		Cancer du col de l'utérus
	SIDA  Hépatite B	Inexistants		Destruction des défenses immunitaires → Mort  Cirrhose Cancer du foie

➤ **Prévention des IST :**

- Contre toutes les IST le port du **préservatif**



- Contre les papillomavirus et l'hépatite B la vaccination



➤ **Conduite à tenir en cas de prise de risque :**

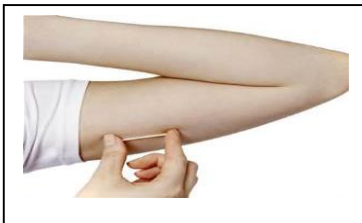
- Faire un **test de dépistage**
- En cas de risque d'exposition au VIH : se rendre aux **urgences** dans les 48 heures.

## MODULE 4 SEXUALITE ET PREVENTION

### 4.2 PREVENIR UNE GROSSESSE NON DESIREES

➤ Différencier contraception préventive, contraception d'urgence, IVG :  
La contraception préventive :

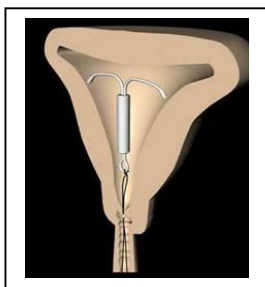
- Bloque l'ovulation : Pilule, l'implant contraceptif



- Empêche la rencontre de l'ovule et des spermatozoïdes : Préservatif féminin, masculin, diaphragme.



- Empêche la nidation : Stérilet (aussi appelé DIU : dispositif intra-utérin)



La **contraception d'urgence** (rapport non protégé, oubli de pilule...) permet d'éviter le risque de grossesse non désirée.

➤ **Quand** :

**Le plus tôt possible** et au maximum dans les 3 à 5 jours.

➤ **Obtention** :

**Les mineures** sans ordonnance et gratuite auprès de l'infirmière scolaire, en pharmacie, au planning familial (délivrance anonyme).

**Les étudiants mineures ou majeures** obtention gratuit dans les services universitaires de médecine préventive.

**Les majeures** sans ordonnance en pharmacie, entre 7,50 et 20 euros.

**L'interruption volontaire de grossesse (IVG) n'est pas un moyen de contraception.**

- Elle est accessible à toutes les femmes se trouvant en situation de détresse du fait de sa grossesse.
- En France, l'IVG ne peut intervenir que dans les 12 premières semaines de grossesse.